



Altercation au travail sans contact

Par Mikamika

Bonjour.

Je vous contacte pour une question.

Cela fait des années que je suis harcelé par un collègue et il y a deux jours j'ai craqué.

Il a eu envers moi une provocation de trop et j'ai craqué.

Je l'ai agressé verbalement, je ne l'ai pas touché, lui il rigolait et cela en est resté là.

Mais le lendemain il était en arrêt maladie.

Et il se pourrait qu'il ait porté plainte.

C'était il y a deux jours et je n'ai aucune nouvelle.

Mon patron m'a convoqué pour des explications.

Je me suis expliqué mais il ne sait pas la suite non plus.

C'est la première fois que ça m'arrive, un ras le bol qui m'a fait perdre mes moyens et j'en suis désolé.

Par DIU1973

BONJOUR.

Nous comprenons votre texte, mais vous ne posez pas de question... Quelle est votre préoccupation ?

Par Mikamika

Ha oui désolé... j'aimerais savoir ce que je risque au pénal et au niveau de mon travail.

Merci